

GRILLE HONORAIRES DE TRANSACTION*

Barème au 1^{er} Mai 2024

VENTES DE LOCAUX à usage d'habitation

Montant de la transaction	Honoraires T.T.C
Entre 0 € et 200.000 €	Forfait de 10.000 €
Entre 200.001 € et 300.000 €	5 %
Entre 300.001 € et 400.000 €	5.5 %
Entre 400.001 € et 500.000 €	5.5 %
Entre 500.001 € et 600.000 €	5 %
Entre 600.001 € et 700.000 €	5,5 %
Plus de 700.001 €	5 %

Vente de locaux* à usage professionnel,
commercial, industriel et cession de bail.

Montant de la transaction	Honoraires T.T.C
Entre 0 € et 100.000 €	Forfait de 10.000 €
Entre 100.001 € et 200.000 €	8 %
Plus de 200.000 €	7 %

Vente de terrains*
à bâtir

Montant de la transaction	Honoraires T.T.C
Entre 0 € et 500.000 €	10 %
Plus de 500.001 €	7 %

* Sauf convention contraire entre les parties indiquée au mandat, les honoraires de l'agence ALEXANDRE IMMOBILIER seront à la charge de l'acquéreur. TVA 20.00€

Offres commerciales par type de mandat

	Mandat Exclusif	Mandat Simple
Diffusion annonce internet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Photos HD*	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Rapport d'estimation Jestimo	<input checked="" type="checkbox"/>	
Remboursement diagnostics **	<input checked="" type="checkbox"/>	
Vidéo à 360° *	<input checked="" type="checkbox"/>	

* Hors stationnement et cave. ** Uniquement en cas de vente par ALEXANDRE IMMOBILIER et à la signature de l'acte notarié.

